L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 23 JUIN 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DE VERGES. S. HARBY.
No 83, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 23 JUIN.

LE PARTI AMERICAIN EN LOUISIANE.

Le programme du parti americain, tel qu'il a ete publie dans les journaux du nord, nous est parvenu hier, et la celebre huitieme section y figure avec toutes les obscurites que nous attribuions au telegraphe.

Il y a là, dans cette odieuse section, une injure gratuite aux Americains qui professent la religion catholique, et il est evident que les Know-Nothings de la Louisiane ne peuvent pas, sans deshonneur, accepter la plateforme de Philadelphie. Ils ne commettront point cette lâcheté de renier la foi dans laquelle ils ont ete eleves, lors même qu'ils ne conserveraient aucune de leurs croyances passees. Entre le parti americain, tel que l'ont fait les bigots et les fanatiques de la Nouvelle-Angleterre, et le parti americain de cet Etat, il y a desormais une abime, car ce que voudraient ceux là c'est une abjuration, et les catholiques de la Louisiane ne prendront jamais la boue que leur offrent de faux frères pour s'en souiller.

La scission, si nous sommes bien informes, est donc complete des aujourd'hui entre les Know Nothings du nord et ceux de notre Etat. Il ne pouvait pas en être autrement. Plutot que de marcher sous la bannière d'un parti qui viole la Constitution et tous les principes democratiques en proclamant l'intolerance religieuse, en signalant la religion d'un grand nombre de citoyens à l'animadversion et à la haine des autres sectes, ils se resigneraient à rester en dehors des luttes politiques et à demeurer etrangers aux affaires publiques. Que quelques-uns même, nous en sommes persuadés, se decideraient pour donner une valeur pratique à leur protestation, à soutenir les candidats democrates.

Ce ne sont pas seulement les catholiques de la Louisiane qui condamneront l'acte anti-republicain de la Convention de Philadelphie; ce sont tous les citoyens, à quelque culte et à quelque parti qu'ils appartiennent, qui aiment veritablement leur pays et qui regretteraient de le voir retrograder vers un passe qu'a fletri l'histoire. Non, il ne sera pas dit que dans la libre Amerique un parti proclamant l'intolerance religieuse a pu asseoir sa domination sur les ruines des autres systèmes politiques. Il faut que ce parti perisse ou qu'il revise son programme.

La Louisiane, nous en avons l'espoir, se separera avec des hommes qui ne sont pas que des facteurs du moment qu'ils poussent l'audace jusqu'à frapper d'ostracisme un nombre considerable de leurs concitoyens pour cause d'opinion religieuse. Enfin d'où viennent donc ces beats Yankees du Massachusetts et du Connecticut, pour oser ainsi accuser d'indignite toute une classe honorable de la population americaine? Que sont en realite ces hypocrites plats qui se croient comme des élus du Seigneur et les levites sacres de son temple? La plupart doivent leur fortune à des moyens que reprouve l'honneur. Ce sont des agioteurs, des industriels sans conscience, des speculateurs ehontes, des banqueroutiers frauduleux, qui après avoir encaissé le produit de honteuses exploitations, vont chanter des cantiques de devotion, se parer le dimanche aux services de leurs nasillards prêcheurs.

On nous assure que les Know-Nothings de la Louisiane doivent se reunir en grand conseil dans les premiers jours de juillet et qu'il sera alors voté une eloquente protestation non seulement contre l'acte tuneste de la Convention de Philadelphie, mais contre toute tentative d'un parti quelconque qui aurait pour but de porter atteinte au grand principe de la liberte de conscience consigne dans le pacte fondamental de l'Union. Tant mieux. Mais comme entre le parti americain de la Louisiane et celui du Nord le divorce sera alors complet, ne pourrait-on pas aussi temperer ce principe d'exclusion absolue qui blesse si profondement nos freres d'adoption? Il y a parmi ces derniers beaucoup d'hommes dont le patriotisme ne le cede pas au notre. Il est penible de les voir parquer comme une classe dangereuse. Qu'on modifie les lois de naturalisation, rien de mieux, car on en a etrangement abusé. Qu'on rende moins accessible l'obtention du titre de citoyen ou qu'on en empêche plutot la prostitution;—nous y applaudirons; mais ce sont là des reformes auxquelles nous applaudirons avec joie. Mais ne signalez pas en masse, comme dangereux à la societe, des hommes qui sont venus en tant dans ce pays et qui y ont vieilli en respectant vos institutions et en les faisant aimer de leurs enfans. L'exclusion absolue prononcee par le nouveau parti a ete, nous le savons, une attaque de reaction; mais le moment est venu, si nous ne nous trompons, où il conviendrait d'apporter un sage temperament à ce principe. L'ostracisme politique, qu'on ne s'y meprenne point, a plus d'un rapport avec l'intolerance religieuse. En proclamant la liberte de conscience, le parti americain de la Louisiane donnerait une nouvelle preuve de sa moderation, et de son patriotisme eclairé, en modifiant le decret d'interdiction qui atteint à cette heure toutes les classes de citoyens naturalisés.

AUX CONTRIBUABLES.—Les comptes des contribuables du deuxieme district qui n'ont pas encore payé leurs taxes ont été mis entre les mains du juge de paix Robertson. Il est de leur intérêt de les acquitter au plus vite, car chaque jour de delai ajoute aux frais qui sont ajoutés à leurs comptes.

CONCERT AU LAC.—M. Lehman annonce pour ce soir un grand concert dans les jardins de l'hotel Washington. Le programme est des plus varies.

MARCHANDISES A BON MARCHÉ.—M. Harby, No 185, rue du Camp, publie aujourd'hui dans nos colonnes un avis sur lequel nous appelons l'attention des dames. Il vend ses dentelles, ses broderies et en general tous ses articles de lingerie, à un prix extrêmement moderé.

CHRONIQUE LOCALE.

HOPITAL DE CHARITE.—Nous publions plus bas le rapport de l'Hopital de Charité pour la semaine expirant hier à 6 heures de l'après-midi:

Admis,	214
Renvoyés guéris,	191
Morts	25
Malades en traitement,	513

NOUVEAUX REGLEMENTS DE DOUANE.—Le collecteur du port a reçu hier une lettre du secretaire du trésor, lui annonçant que dorénavant les bureaux de la Douane doivent être ouverts de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—Thomas Dawson, W. Seymour, Daniel Wilson George Watson et George Barton, accusés d'avoir trempé dans le meurtre de l'officier de police Dunn, ont été jugés hier. On se rappelle que Costello, le principal, a été condamné à mort. Les témoins ont déclaré qu'après que Costello eut poignardé Dunn et que ce dernier lui avait arraché l'arme des mains, Daniel Wilson s'en empara en posant sur la figure le canon d'un pistolet et en s'écriant qu'aucun...... d'Irlandais n'aurait le poignard. Barton et Watson étaient dans la salle. Il a été prouvé que Dawson et Seymour avaient ouvert Costello que l'officier Dennis Busby conduisait au poste. M. Frazier présentait la défense et M. Tappan, l'avocat de district, soutenait l'accusation. L'affaire a été soumise à 5 heures au jury qui, après trois heures de délibération, a prononcé un verdict déclarant coupables Dawson, Seymour, Wilson et Watson, et acquittant Barton.

SOLOMON FLOCK qui a été poignardé mercredi soir dans le Troisième District, et qu'on avait cru mortellement blessé, est maintenant hors de danger. Un des accusés, John Quinch, a été acquitté; le second, C. Cassel, est en prison.

ACQUITTES.—Le recorder Bright a acquitté hier Daniel Roach, contre lequel une accusation d'assaut à main armée avait été portée.

Thomas Douglass, accusé d'avoir tenté de porter un coup de couteau à Frank Cotton, a également été acquitté.

NOYE.—Le cadavre d'un homme a été trouvé, hier matin, dans le fleuve, en face du débarcadère du ferry du Troisième District. Le coroner a tenu l'enquête. Verdict: noyé. Le défunt était ouvrier; il paraissait avoir 25 ans.

Pilules de McLane contre la maladie de foie.

Ce célèbre remède américain contre une des plus terribles maladies auxquelles l'homme soit sujet, est reconnu maintenant comme le meilleur qui ait jamais été offert au public. L'action en est facile, certaine et sûre. [illegible]

SCOVIL & MEAD,
No 111, rue de Chartres.

Agence générale pour la vente en gros dans le Sud. On peut leur transmettre les ordres. A vendre également par tous les droguistes. 15jn—6f

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

NOUVELLES D'EUROPE PLUS RECENTES DE TROIS JOURS.

ARRIVEE DE L'ASIA.

BOMBARDEMENT ET ASSAUT.

Prise du Mamelon Vert et des Tours Blanches.

MASSACRE EPOUVANTABLE.

1re DEPECHE.

HALIFAX, 20 juin—Le steamship *Asia*, de la ligne Cunard, parti le 9 courant de Liverpool, vient d'arriver ici avec des dates de trois jours plus récentes. Les nouvelles par ce steamer sont de la plus haute importance.

Crimée.

Le bombardement de Sébastopol a été repris le 6 juin par les alliés. Le feu a continué sans interruption jusqu'au 8. Ce jour-là les Français ont attaqué le Mamelon et les tours blanches, et ont enlevé d'assaut ces positions importantes. Le combat a été acharné et le nombre de morts considérable.

(L'importance de la dépêche qui précède sera comprise des personnes qui chercheront sur la carte la position nouvelle enlevée aux Russes par les Français. Si nous ne nous trompons, le mamelon et les tours blanches sont cette partie des fortifications situées à l'Est de Sébastopol, connue dans l'armée française, sous le nom de *mamelon vert*, et faisant face aux travaux de l'attaque anglaise. Sur le mamelon s'élève le bastion de la tour et, en arrière, la tour casematée, elle même, avec ces deux étages de feu dominant le faubourg Karabelnaia, l'hôpital, les casernes, en un mot tout ce qui se trouve à l'Est du port militaire de Sébastopol. *Edit.*)

Les alliés ne se sont pas avancés au-delà de Tchernaia.

Négociations de paix.

On dit que les propositions de paix ne seront pas renouvelées, à moins que les demarches pacifiques ne soient faites par la Russie.

L'Autriche se considere comme relevée de tous ses engagements.

Les puissances occidentales n'avaient pas totalement repoussé les propositions de l'Autriche, bien que leurs ambassadeurs fussent partis de Vienne.

INCENDIE A GALATZ—Un vaste incendie a éclaté dans Galatz le 31 mai.

CHOLERA—Le choléra fait de grands ravages dans l'armée autrichienne.

ESPAGNE—Un complot d'insurrection a été découvert en Espagne et étouffé.

2de dépêche.

Halifax, 20 juin—L'Asia est arrivé ici cet après-midi.

Avis commerciaux.

Sur les ventes de coton de la semaine, à Liverpool 63 000 balles ont été prises par les spéculateurs et 2500 par les importateurs.

Les dernières nouvelles des Etats Unis avaient occasionné une hausse considérable sur les prix au commencement de la semaine, laquelle a cependant été un peu après. Tout lors le marché s'est fermé d'une manière solide aux cours suivants: fair Orleans—Middling Orleans 6 11 16 d, fair Uplands 7 et Middling Uplands 6 5 8 d la livre.

On estime les ventes de samedi de 10 à 1200 balles. Le marché s'est clos avec une demande active.

CEREALES—Le marché aux céréales n'a pas varié, à l'exception du mais toutefois qui a haussé de un sh. par 480 lbs. Cours fermes à la clôture.

PROVISIONS.—Les provisions ont légèrement haussé.

LE MARCHE MONETAIRE de Londres était plus facile. Les consolidés, dividende déduit, étaient cotés à 91 3/4.

Les espèces dans la banque d'Angleterre avaient augmenté de £700,000.

Une solution de continuité dans la ligne télégraphique nous prive des détails intéressants que nous comptions recevoir la nuit dernière sur les affaires de Crimée.

New-York, 20 juin—Le *Missouri Republican* annonce que le fort Laramie a été attaqué et pris par les Indiens. On n'a pas encore reçu de détails.

Rivières—Vicksburg 21 juin—Le steamer E. H. Fairchild est passé à 7 heures et le H D Mears à 11 heures A. M. le Twitchell et le Buffet à 7 heures P. M. et le Cora No 2 à 11 heures—tous se rendant à la N. Orléans.

Nicaragua et Californie.

Arrivée du Daniel Webster.

Le *Daniel Webster* est arrivé hier matin de bonne heure à la Nouvelle Orléans, venant de San Juan qu'il a quitté le 16 de ce mois en même temps que le *Star of the West*, en destination de New-York. Ce dernier vapeur avait à bord 500 passagers et $700,000 en or. Le Webster avait cent passagers.

Nicaragua.

Nous recevons par cet arrivage des nouvelles assez importantes du Nicaragua. La guerre est presque terminée. Les revolutionnaires qui sont retournés à Leon ont sollicité leur pardon du gouvernement, et le president s'est empressé de faire acte de clemence vis-à-vis de tous les soldats et de tous les subalternes au-dessous du grade de sergent. Le general Guardiola est arrivé le 15 à Granada, et il est tres probable qu'il y aura une guerre entre le Nicaragua et le Honduras, pour renverser Cavanas qui a protégé la revolution dans le Nicaragua. Le Guatemala prêtera son aide à ce mouvement pour detruire le parti de Coquimbo, qui trouble constamment l'ordre et la paix dans l'Amérique Centrale.

L'annonce de l'expedition de Kinney et de Fabens a cause quelque alarme dans le pays. Le gouvernement a rendu un decret autorisant les chefs civils et militaires à mettre à mort MM. Kinney et Fabens dès qu'ils pourront s'emparer de leurs personnes. La loi martiale a ete proclamee, et tous les hommes de seize à soixante ans ont reçu l'ordre de prendre les armes.

L'honorable S. H. Wheeler, ministre des Etats-Unis au Nicaragua, vient de conclure un traité tres important pour les deux pays. Notre ministre a su acquérir les sympathies du gouvernement et des habitants de la Grenade par ses manieres affables, sa franchise et sa bonté. Le gouvernement est disposé à tout faire pour conserver des relations amicales avec la compagnie americaine du transit: il a confié dans ce but d'amples pouvoirs à MM. R. G. de Tejada et Gabriel Lacayo. Ces deux honorables citoyens, accompagnés de M. Cushing, agent de la compagnie à Virgin's Bay, sont arrivés ici sur le *Daniel Webster* et se dirigent vers New-York.

Le 16, un steamer de guerre anglais et un vapeur de guerre français etaient à l'ancre dans la rade de San Juan del Norte.

Californie.

Nos journaux de Californie vont jusqu'au 1er courant. Ils parlent tous de la parfaite salubrité du pays. L'intérieur est admirable de végétation, et la culture, marchant à la suite de la civilisation ou plutôt la precedant, feconde des terres que n'avait pas encore ouvertes le soc de la charrue. Les mines n'occupent plus exclusivement les bras de tous les travailleurs.

Les elections municipales de San Francisco ont eu lieu le 25 mai. La lutte etait entre les Know-Nothings et les democrates. Ceux-ci ont élu le maire, le tresorier, le contrôleur, le capitaine du port et le surveyor; les Know-Nothings ont élu de leur coté le collecteur des taxes, le marshal, le greffier de la Cour supérieure et l'avocat de la ville. Huit democrates et huit Know Nothings ont été élus membres du Conseil de ville.

De nouveaux placers ont été découverts et sont exploités avec succès.

Le bateau à vapeur *Senator* a coulé le 4 du mois dernier au wharf de Broadway.

La loi co maisons de jeu a été mise à exécution le 17 mai.

Le navire *Charlotte* a pris feu le 18 mai dans le port de San Francisco: on a dû le couler pour empêcher les flammes de le consumer.

Les montagnes de la Sierra Nevada sont couvertes de plusieurs pieds de neige.

Les créanciers de la maison de banque de Page, Bacon & C ont eu plusieurs réunions dans la Bourse des Marchands et ont nommé un comité pour examiner les livres et les comptes de cette maison.

On a reçu à San Francisco des avis des îles Sandwich jusqu'au 5 mai. Rien de nouveau.

Les dernières nouvelles de Canton reçues en Californie sont du 14 avril. Les pirates qui, sous les ordres de Ho Iock, écumaient les mers de la Chine, ont été attaqués et dispersés: plus de mille ont peri.

OREGON.

Nous avons reçu par la voie de San Francisco des avis de l'Oregon jusqu'au 26 mai. Les elections générales devaient avoir lieu le premier lundi de juin et il regnait par conséquent une grande effervescence politique dans tout le territoire. Il s'agissait de l'election d'un délégué au Congrès, des membres de la législature et de plusieurs officiers de comté. Les candidats pour la place de délégué etaient le général Gaines, Know Nothig, et le général Lane, democrate. Les deux candidats, après avoir lutté l'un contre l'autre dans un duel de paroles devant un auditoire réuni à Dallas, comté de Polk, se sont tellement échauffés qu'ils ont terminé la seance par une partie de boxe selon les regles du pugilat le plus authentique. On les a separés au moment où l'assemblée entière allait se prendre aux cheveux. Les deux adversaires ont continué cependant leur tournée ensemble. On dirait, à lire les formidables tartines des journaux de l'Oregon, que des élections de ce territoire dépendent les destinées du monde.

Célèbre eau-de-vie au gingembre, de Catherwood.

CETTE excellente liqueur, qui renferme toutes les vertus fortifiantes et aromatiques du pur gingembre de la Havane, jointes à une excellente eau-de-vie et qui est devenue une boisson favorite dans toutes les villes sur le fleuve, est offerte sur ce marché pour la première fois.

La Faculté a, depuis longtemps, parlé avec éloge du gingembre comme un agréable stomachique qui n'irrite pas, et ceux qui observent les règles hygiéniques ont constaté ce fait.

L'eau-de-vie de gingembre surpasse toutes les préparations de ce genre et on en fait partout les plus grands éloges.

A vendre, par caisse, par
CATHERWOOD & ELKORE,
24mai—3m Encoig. Girod & Commerce

(*Communiqué*)

Juge-Président de la Cour Suprême.

Une élection doit avoir lieu lundi prochain, pour la plus importante de toutes les places.

Le public doit choisir avec calme, réflexion et impartialité pour ce poste important, un homme digne sous tous les rapports de l'occuper, car cet homme tiendra, entre ses mains, en grande partie, l'existence, la liberté, la réputation ou les biens de chaque citoyen qui se présentera devant le tribunal dont il sera le Président. Se présente-il une occasion plus solennelle d'exercer le droit le plus cher de l'Américain, le droit de vote? Il n'y a pas de doute sur ce point, et celui qui ne déposera pas un vote consciencieux, sur lequel les questions du jour n'auront exercé aucune influence, se rendra responsable de n'avoir pas contribué au résultat que notre gouvernement libre avait en vue d'assurer et de maintenir.

L'irrégularité de notre jurisprudence, provenant principalement d'un manque d'uniformité dans les opinions des juges de la cour, effraie, depuis quelques années, les habitants de la Louisiane. Des membres distingués du barreau ont souvent déclaré solennellement que l'opinion des juges qui ne s'accordait pas avec celle de leurs collègues, était en réalité l'opinion basée sur la loi. Aussi sommes-nous sans guide et les procès se multiplient par suite de l'incertitude de notre jurisprudence.

Si dans le choix d'un Juge-Président de la Cour Suprême, nous obéissons à notre jugement, comme nous devrions le faire, nous ne pouvons pas hésiter un instant sur le candidat qu'il faut élire, parmi ceux que leurs amis, dans les différentes parties de l'Etat, ont presentés. Si nous voulons choisir un homme qui possède une excellente éducation, une connaissance approfondie des lois, une réputation sans tâche, et qui ne s'est pas mêlé aux questions qui agitent aujourd'hui le pays, votons pour le citoyen de la paroisse des Rapides, que les membres du barreau de la Nouvelle Orléans ont fortement recommandé, pour M. JOHN K. ELGEE, qui n'a pas de supérieur dans le barreau de l'Etat et qui, de l'aveu même de ceux qui lui sont opposés, est digne d'occuper le poste de juge de la Cour Suprême. Et sur quoi cette opposition est-elle basée? sur ce que le hasard ne l'a pas fait naître ici et qu'il ne peut être rangé, dit-on, parmi les citoyens auxquels les emplois doivent etre accordés.

Ce n'est pas le moment de discuter une question si pleine de dangers, pour nos institutions telles que les ont faites la Constitution des Etats Unis et celle de l'Etat. Qu'il suffise de dire que l'homme qui base son vote sur le lieu de naissance quand il s'agit d'un Juge Président de la Cour Suprême, manque à ce qu'il se doit à lui-même, à sa famille et à son pays. Nous le répétons: que chaque citoyen réfléchisse mûrement sur le choix d'un bon juge, d'un homme intègre et capable, qui ne s'est pas laissé entraîner par les passions du jour. C'est le moment d'exercer un droit sacré et chaque citoyen doit remplir ce devoir en homme libre, en citoyen, et en pere de famille. BIEN PUBLIC.

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.
PAR ALEXANDRE DUMAS.

XVIIe volume.

CHAPITRE II.

OU SALVATOR S'Y PREND A TEMPS ET OU M. JACKAL S'Y PREND TROP TARD POUR FAIRE HABILLER SES HOMMES EN GARDES NATIONAUX.

Les ministres, malgré les felicités qu'ils s'étaient promises à l'application de la loi, furent obligés de se soumettre à l'autorité souveraine. Le retrait de la loi, d'ailleurs, n'était qu'un acte de prudence, une mesure de précaution qui leur evitait un echec certain et decisif devant la Chambre des Pairs.

Le lendemain de cette premiere revue, dont le roi avait si bien apprecié les effets et le marechal Oudinot si bien jugé la cause, l'auteur de la *loi d'Amour*, M. de Peyronnet, demanda la parole au commencement de la seance de la Chambre des Pairs et lut à la tribune une ordonnance qui retirait le projet de loi.

Ce fut un immense cri de joie poussé dans les quatre coins de la France et par tous les journaux indistinctement, royalistes comme liberaux.

Le soir, Paris fut illuminé

D'immenses colonnes d'ouvriers imprimeurs parcoururent les rues et les places principales de la ville, aux cris de *Vive le roi! Vive la Chambre des Pairs! Vive la liberte de la presse!*

Ces promenades, ce prodigieux concours de curieux qui encombraient les boulevards, les quais, les rues laterales, affluant par toutes les grandes arteres, jusqu'aux Tuileries, comme le sang afflue vers le cœur, les cris de cette foule, l'explosion des petards lancés par les fenetres, l'ascension enflammée des fusées volantes qui parsemaient le ciel d'etoiles ephemeres, la prodigalité des lumieres placées à tous les edifices publics, tout ce bruit, tout cet eclat offraient un aspect de fête, un air de joie que ne presente pas d'habitude les solennités officielles ordonnées par le gouvernement.

L'allegresse ne fut pas moindre dans les autres villes du royaume. Il semblait non point que la France eût remporté une de ces victoires à laquelle elle est accoutumée, mais que chaque Français eût triomphé individuellement. Cette allegresse se manifestait en effet non seulement sous les formes les plus diverses, mais encore les plus individuelles. Chacun cherchait une manière personnelle de temoigner sa joie.

Ici c'etaient des cœurs nombreux qui stationnaient sur les places ou parcouraient les rues en faisant entendre des chants nationaux.

Là c'etaient des feux d'artifice improvisés qui se prolongeaient par toutes sortes de caprices populaires ou des danses qui duraient toute la nuit.

Ailleurs, c'etaient des promenades aux flambeaux, executées, comme les courses antiques, à pied et à cheval.

Ailleurs encore, des arcs de triomphe ou des colonnes chargées d'inscriptions.

Partout c'etaient des illuminations flamboyantes.

Celles de Lyon surtout furent remarquables.

Les rives des deux fleuves, les principales places de la cité, les nombreuses terrasses de ses nombreux faubourgs se trouverent pour ainsi dire reliées par de longs cordons de feux que reflétaient les eaux du Rhone et de la Saone.

Marengo n'avait pas inspiré plus d'orgueil, Austerlitz plus d'enthousiasme.

C'est que l'une et l'autre de ces victoires n'etait qu'un triomphe.

La chute de la *loi d'Amour* était à la fois un triomphe et une vengeance.

C'etait un engagement pris vis-à-vis de la France de la debarrasser de ce ministere qui avait pris à tâche, à chaque session nouvelle, de detruire quelqu'une de ces libertés, promises, garanties, consacrées par le pacte fondamental.

Cette manifestation eclatante de la conscience publique, cette demonstration populaire, cette allegresse spontanée du pays tout entier à la nouvelle du retrait de la loi, stupefièrent les ministres, qui resolurent, le même soir, au milieu de tout ce bruit et de toutes ces rumeurs, de se rendre en corps chez le roi.

Ils demanderent à être introduits.

On chercha le roi.

Le roi n'était point sorti, et cependant il n'était ni au grand salon, ni dans son cabinet, ni chez M. le dauphin, ni chez Mme la duchesse de Berry.

Où était-il donc?

Un valet de chambre dit qu'il avait vu le roi, suivi du marechal Oudinot, s'acheminer vers l'escalier qui conduisait à la terrasse du pavillon de l'Horloge.

On monta cet escalier.

Deux hommes etaient debout dominant tous ces cris, toutes ces rumeurs, toutes ces lumieres se détachant en vigueur sur le globe lumineux de la lune et sur les nuages argentés qui passaient rapidement au ciel.

Ces deux hommes, c'étaient Charles X et le marechal Oudinot.

On leur annonça la visite ministérielle.

Le roi regarda le marechal.

—Que viennent-ils faire demanda-t-il.

—Demander à Votre Majesté quelque mesure répressive contre la joie publique.

—Faites monter ces messieurs, dit le roi.

Les ministres, fort étonnes, suivirent l'aide-de-camp, à qui le valet de chambre transmit l'ordre du roi.

Cinq minutes après, le conseil était réuni sur la plate forme du pavillon de l'Horloge.

Le drapeau blanc, le drapeau de Taillebourg, de Bouvine et de Fontenoy se déployait gracieusement selon les caprices de la brise.

On eut dit qu'il était tout fier d'entendre ces acclamations inaccoutumées.

M. de Villèle s'avança:

—Sire, dit-il, ému du danger que court Votre Majesté, je viens avec mes collegues....

Le roi l'arrêta.

—Monsieur, lui dit-il, votre discours était préparé, n'est-ce pas, avant de sortir de l'Hôtel des Finances.

—Sire....

—Je ne refuse pas de l'entendre, Monsieur, mais je demande que de cette plate-forme qui domine Paris, vous regardiez et vous entendiez ce qui se passe.

Et le roi étendit la main vers cet horizon tout flamboyant d'illuminations.

—Alors, dit M. de Peyronnet, c'est notre démission que Sa Majesté demande?

—Et qui vous parle de démission, Monsieur? je ne vous demande rien, je vous dis de regarder et d'écouter.

Il se fit un moment de silence, non pas dans la rue—la rue était au contraire, de moment en moment, plus broyante et plus joyeuse—mais parmi les illustres observateurs.

Le marechal se tenait à l'écart, le sourire du triomphe sur les lèvres.

Le roi, la main toujours étendue et se tournant successivement vers les quatre points cardinaux, dominait, grace à sa haute taille qui, ayant fléchi sous le poids des années, se redressait cependant dans les grandes circonstances, le roi dominait tous ces hommes.

En ce moment, sa pensée, comme sa taille, les dépassait de la tête.

—Maintenant, parlez, Monsieur de Villèle, reprit le roi, qu'avez-vous à me dire?

—Rien, Sire, dit le président du conseil, et il ne nous reste qu'à présenter à Votre Majesté l'hommage de nos respects.

Le roi salua, les ministres se retirèrent.

—Decidement, maréchal, je crois que vous aviez raison, dit le roi.

Et il regagna ses appartements.

Au prochain conseil, le roi exposa aux ministres le désir qu'il avait de passer une revue le 29 avril.

C'était dans le conseil du 25 que le roi manifestait cette intention.

Les ministres essayèrent, d'abord, de combattre la volonté du roi, mais cette volonté était trop bien arrêtée pour ceder aux mauvaises armes de l'intérêt personnel.

Alors, ils se rabattirent sur un détail, c'était d'isoler les gardes nationaux des seditieux et des provocateurs qui ne manqueraient pas de les entourer.

Le lendemain, 26 avril, un ordre du jour faisait connaître:

«Que le roi ayant annoncé, à la parade du 16 avril, que pour donner une preuve de sa bienveillance et de sa satisfaction, à la garde nationale, il avait l'intention de la passer en revue, cette revue aurait lieu au Champ-de-Mars, le dimanche 29 avril.»

C'était une grande nouvelle.

Dès la veille au soir, c'est-à-dire dès le 25, un ouvrier imprimeur, affilié aux sociétés secrètes, avait apporté à Salvator une épreuve de l'ordre du jour qui devait être imprimé le lendemain.

Salvator était fourrier dans la onzième légion.

On comprend pourquoi il avait accepté, sollicité même ce grade de fourrier. C'était un des mille moyens qu'employait l'actif carbonaro pour se mettre en contact avec les opinions populaires.

Cette revue était une occasion de tâter l'esprit public: Salvator ne la négligea point.

Plus de cinq cents ouvriers dont il connaissait les ardentes opinions, avaient toujours refusé de faire partie de la garde nationale, motivant leur refus sur une dépense qu'ils n'étaient point en état de faire.

Quatre délégués, choisis par Salvator, visitèrent ces hommes à domicile. Chacun reçut 100 fr., à la condition d'avoir son costume complet et son rang dans la compagnie, le dimanche 29.

On leur donna l'adresse de tailleurs appartenant à l'association. Chaque tailleur avait pris l'engagement de fournir le costume au jour fixé, et pour la somme de 85 fr.

Il restait 15 fr. à chaque homme.

Il en fut fait autant dans les douze arrondissements.

Les maires, presque tous libéraux, étaient enchantés de cette démonstration. Ils ne firent aucune difficulté de remettre des fusils aux nouveaux gardes nationaux.

Cinq ou six mille hommes, qui huit jours auparavant ne faisaient pas même partie de la garde nationale, furent armés et habillés.

Tous ces hommes devaient obéir, non pas aux ordres de leurs colonels, mais au signal d'un chef, non point reconnaissable à un signe ostensible, mais à un signe secret.

Seulement, comme les plus avancés ne croyaient pas encore l'heure venue, il était ordonné de la part de la vente suprême de ne se porter à aucun acte d'hostilité.

De son côté, la police était sur pied et se tenait l'œil au guet, l'oreille à l'écoute.

Mais que faire contre des hommes qui s'empressent d'obéir aux ordres du roi?

M. Jackal incorpora dix hommes dans chaque légion, mais, comme il ne put s'y prendre que lorsqu'il eut connu le mouvement qui s'opérait, il se trouva qu'il s'y prit trop tard, et que les tailleurs de Paris avaient tant d'ouvrage que la plupart des hommes de M. Jackal furent bien armés le dimanche, mais ne furent habillés que le lundi.

C'était trop tard!

CHAPITRE III.

La revue du dimanche 29 avril.

Depuis le moment où l'ordre du jour, annonçant la revue pour le 29 avril, avait été publié jusqu'au jour de cette revue, on avait senti frissonner dans Paris un de ces sourds tressaillements qui precedent et annoncent les orages politiques, nul ne pouvait dire ce que presageait cette espèce de fievre, ni même qu'elle présageât quelque chose. Mais, sans savoir à quel vertige on était en proie, on se rencontrait, on se serrait la main, on se disait:

—Vous y serez?
—Dimanche?
—Oh! je crois bien!
—N'y manquez pas.
—Je n'ai garde.

Puis, on se serrait la main de nouveau: les maçons et les affiliés aux ventes avec le signe de leur société, les autres tout simplement, et l'on se quittait chacun en se disant à soi-même:

—Y manquer! ah! par exemple!

Pendant ces trois jours, les journaux libéraux ne firent que parler de cette revue, excitant les citoyens à s'y trouver et leur recommandant la prudence.

On sait ce que veulent dire ces recommandations venant de la plume d'ennemis.

Cela veut dire:

—Tenez-vous prêts à tout événement, car un événement est suspendu dans l'air et saisissez l'occasion.

Ces trois jours n'avaient point passé indifférents aux jeunes heros de notre histoire. Cette génération, qui est maintenant la notre,—est-ce un avantage ou une inferiorité,—avait encore à cette époque la foi, perdue non point par elle,—elle est restée jeune de cœur,—mais par la génération qui l'a suivie, et qui est aujourd'hui celle des hommes de trente à trente cinq ans.

Cette foi, c'est le vaisseau qui a fait naufrage dans les révolutions qui devaient eclater en 1830 et en 1848, et qui, à cette époque étaient encore cachées dans l'avenir comme un enfant, qui vit et qui tressaille déjà, est caché dans le sein de sa mère.

Chacun de nos jeunes amis avait donc senti l'influence de ces trois jours, les uns activement, les autres passivement.

Salvator, un des chefs secrets et des chefs les plus influens du carbonarisme, cette religion de l'époque, âme des sociétés secrètes répandues non-seulement à Paris, non seulement dans les départements, mais encore à l'étranger, Salvator avait, comme nous l'avons vu, contribué activement à renforcer les rangs de la garde nationale d'un cinq ou six mille patriotes qui, jusque-là, n'en avaient point fait partie. Ces patriotes étaient habillés, avaient des fusils, c'était le principal; les cartouches, il serait facile de se les procurer, à un jour donné, à un moment convenu, on se retrouverait avec un uniforme et des armes.

Justin, simple voltigeur dans une compagnie de la onzième légion, Justin, qui avait jusque-là négligé ces relations passagères qu'une nuit passée au corps-de-garde, que deux heures passées en faction nouent entre deux citoyens, Justin, depuis qu'il avait vu dans la propagande carbonariste un moyen de renverser un gouvernement sous lequel un noble, appuyé sur un prêtre, pouvait impunément porter le trouble dans les familles, Justin s'etait mis à faire de la propagande avec une activité d'autant plus grande qu'elle avait été jusque-là contenue, et, comme il était estimé, aimé, honoré même dans son quartier, à cause de ses vertus de famille, si bien connues, il était écouté comme un oracle par des gens, au reste, qui ne demandaient pas mieux qu'être convaincus et qui allaient eux mêmes au devant de la conviction.

Quant aux trois autres jeunes gens, Ludovic, Petrus, Jean Robert, c'étaient de simples unités, mais agissant chacun sur un centre: Ludovic sur ses jeunes condisciples, les etudiants en droit et en medecine, dont il avait quitté les rangs depuis la veille à peine, Petrus, sur toute cette jeunesse d'atelier, à cette époque, pleine de flamme artistique et de foi nationale; Jean Robert sur tout ce qui tenait une plume et qui, suivant un chef reconnu sur le terrain de l'art, était prêt à le suivre sur tout autre terrain où il lui plairait de s'aventurer.

Jean Robert faisait partie de la garde nationale à cheval, Petrus et Ludovic étaient lieutenans dans la garde nationale à pied.

Chacun, avec ses précautions d'art, de science ou d'amour, car tous ces jeunes cœurs étaient ouverts à tous les sentimens genereux, chacun, disons nous, avait vu venir ce jour du 29 avril en éprouvant sa part de cette trepidation generale dont nous avons constaté la presence sans en pouvoir specifier la cause.

La veille, sur la convocation de Salvator, il y avait eu reunion chez Justin. Là, Salvator, gravement et simplement, avait mis ses quatre amis au courant de ce qui se passait. Il croyait à une demonstration pour le lendemain, mais pas à un mouvement. Il les priait de rester maîtres d'eux, et de ne rien faire de grave sans qu'ils eussent eu de lui même le mot d'ordre.

Enfin le grand jour avait lui. C'etait bien véritablement un dimanche, à en juger par l'aspect des rues de Paris, c'etait plus qu'un dimanche, c'etait un jour de fête.

Dès neuf heures du matin, les légions des divers arrondissemens sillonnaient Paris, musique en tete, et etaient suivies, soit sur les trottoirs, soit sur les deux cotés des boulevards, par la population des divers quartiers qu'elles traversaient.

A onze heures du matin, vingt mille gardes nationaux etaient ranges en bataille devant l'Ecole-militaire.

Ils avait sous leurs pieds cette terre du Champ-de-Mars, si pleine de souvenirs, et qui avait été remuée par leurs peres dans ce grand jour de la Féderation, qui fit de la France une patrie, et de tous les Français des frères.

Le Champ-de-Mars, c'est le seul monument qui soit resté de cette grande révolution, qui n'avait pas mission d'elever, mais de detruire.

Or, qu'avait-elle à detruire surtout? Cette vieille race des Bourbons, dont un membre osait, dans cet aveuglement qui est la maladie contagieuse des rois, venir fouler cette terre, plus brûlante que la lave du Vesuve, plus mouvante que les sables du Sahara.

Depuis plusieurs annees, la garde nationale n'avait point eté passee en revue. C'est un singulier esprit que celui de ces soldats citoyens.

Si on leur fait monter leur garde, ils murmurent; si on les oublie, ils s'insurgent.

La garde nationale, lasse de son inaction, avait donc répondu à l'appel qu'on lui avait fait.

Renforcée de six mille hommes vêtus à neuf, elle était au grand complet et magnifique de tenue.

Au moment où elle se rangeait en bataille, la face tournée vers Chaillot, c'est à dire du côté par lequel devait arriver le roi, trois cent mille spectateurs prenaient place sur les talus qui enceignent les terrains de manœuvre.

Chacun de ces trois cent mille spectateurs semblait, par ses regards approbateurs, par ses bravos prolongés, par ses vivats sans cesse renaissans, féliciter la garde nationale des soins qu'elle avait mis à représenter dignement la capitale et à remercier par sa présence le roi, qui venait de se rendre au vœu général de la nation en retirant la loi fatale.

Car, il faut le dire, excepté dans le cœur de ces conjurés, qui reçoivent de leurs peres et qui transmettent à leurs enfans la grande tradition révolutionnaire fondée par les Swedemborg et les Cagliostro, il n'y avait, en ce moment, au Champ-de-Mars, dans Paris, en France, il n'y avait que reconnaissance et que sympathie pour Charles X.

Il eût fallu un œil bien pénétrant pour voir, à trois ans de distance, le 29 juillet à travers ce 29 avril.

Qui donnera le mot de ces grands revirements populaires qui, en quelques années, en quelques mois, en quelques jours souvent, renversent ce qui était eleve, élevent ce qui était abattu?

Le soleil d'avril, ce soleil encore jeune qui, le visage couvert de rosée, regarde avec l'amour d'un fiancé la terre, poétique et amoureuse Juliette se levant de son tombeau et, plis à plis, laissant tomber son linceul, le soleil d'avril brillait derrière le dôme des Invalides et allait favoriser la revue.

A une heure, les salves de canon et des cris lointains annoncèrent l'arrivée du roi, qui s'avançait à cheval, accompagné de M. le dauphin, du duc d'Orléans, du jeune duc de Chartres et d'une foule d'officiers généraux.

La duchesse d'Angoulême, la duchesse de Berry et la duchesse d'Orléans suivaient en calèche découverte.

La vue de cet éclatant cortége fit courir un frissonnement dans ce monde de spectateurs.

Quelle est donc la sensation qui, dans certains momens, effleure notre cœur de ses ailes de feu, nous fait tressaillir de la tête aux pieds, et bonnes ou mauvaises, nous pousse aux choses extrêmes?

La revue commença. Le roi parcourut les premières lignes aux cris de *Vive la charte! Vive la liberté de la presse!* mais aux cris plus nombreux encore de *Vive le roi!*

On avait fait passer dans toutes les légions des avis qui recommandaient d'éviter toute manifestation qui pût blesser la susceptibilité royale. Celui qui écrit ces lignes était dans les rangs ce jour là, et un avis ainsi conçu demeura entre ses mains:

Avis aux Gardes Nationaux pour faire circuler jusqu'à la dernière file.

On a fait courir le bruit que les légions avaient le projet de crier: VIVE LE ROI! A BAS LES MINISTRES! A BAS LES JÉSUITES! *Ce ne peut être que des malveillans qui ont intérêt à voir la garde nationale sortir de son noble caractère.*

L'avis était plus prudent de forme qu'élégant de rédaction, mais, tel qu'il est, nous le consignons ici comme une pièce historique.

Pendant quelques minutes, au reste, on put croire que l'avis serait ponctuellement suivi.

Sur tout le front de bataille, les seuls cris de *vive le roi! vive la liberté de la presse!* retentirent.

Mais au fur et à mesure que le roi pénétra dans les lignes, comme si sa présence forçait les cœurs de s'ouvrir, aux cris de *Vive le roi! vive la liberté de la presse!* commencèrent de se mêler les cris de: *A bas les jésuites! à bas les ministres!*

Le vieux roi, à ces cris, arrêta malgré lui son cheval. L'homme était rétif comme l'animal.

Les cris qui lui avaient déplu s'éteignirent.

Le sourire bienveillant qui faisait le fond de sa physionomie, un instant absent, reparut.

Il continua sa marche à travers les légions.

Mais, entre la troisième et la quatrième rang, les cris séditieux recommencerent, quoique, les uns aux autres, les gardes nationaux, tout frémissans, se recommandassent la prudence.

Seulement, sans qu'ils eussent eux-mêmes comment cela se faisait, les cris de: *A bas les ministres! A bas les jésuites!* qu'ils faisaient tous leurs efforts pour renfermer dans leurs cœurs, s'échappent malgré eux de leurs lèvres.

Il y avait dans les rangs de la garde nationale quelque chose comme un élément étranger, inconnu, électrique.

C'était l'élément populaire qui, sous l'influence des chefs carbonari, s'était mêlé pour ce jour-là à l'élément bourgeois.

Le roi fut de nouveau blessé dans son orgueil par ces cris, qui semblaient lui imposer une règle de conduite politique.

Il s'arrêta une seconde fois.

Il se trouva en face d'un garde national de haute taille et d'une force herculéenne. C'était bien le type que Barye eût choisi pour l'homme lion ou pour le lion peuple.

Cet homme, c'était notre ami Jean Taureau.

Il brandissait son fusil comme il eût fait d'un fétu de paille en criant, lui qui ne savait pas lire:

—*Vive la liberté de la presse!*

L'energie de cette voix, la vigueur de ce geste étonnèrent le vieux roi.

Il fit faire deux pas à son cheval et s'avança vers cet homme.

Lui, de son côté, fit deux pas hors des rangs. Il y a des organisations que le danger attire, et, toujours secouant son arme, il cria:

—*Vive la charte! à bas les jésuites! à bas les ministres!*

Charles X, comme tous les Bourbons, même Louis XVI, avait parfois une grande dignité.

Il fit signe qu'à son tour il avait quelque chose à répondre.

Ces vingt mille hommes se turent comme par enchantement.

—Messieurs, dit-il, je suis venu ici pour recevoir des hommages et non des leçons.

Puis, se retournant vers le marechal Oudinot:

—Commandez le défilé, maréchal, dit-il.

Et mettant son cheval au galop, il quitta les rangs de la garde nationale, et alla prendre sa place sur le flanc et en avant de la masse épaisse et tumultueuse.

Le défilé commença.

Chaque compagnie en passant devant le roi poussa son cri.

La majorité de ces cris etaient ceux de *vive le roi!*

La figure de Charles X se rasserena peu à peu.

Le défilé achevé:

—Cela aurait pu se mieux passer, dit le roi au maréchal Oudinot. Il y a eu quelques brouillons, mais la masse est bonne.

Au total, je suis satisfait.

Et l'on reprit au galop le chemin des Tuileries.

De retour au château, le marechal s'approcha du roi.

—Sire, demanda-t-il, puis je, dans un ordre du jour, faire mention de la satisfaction de Sa Majesté?

—Je n'y vois pas d'inconvénient, répondit le roi. Toutefois, je voudrais connaître les termes dans lesquels cette satisfaction sera exprimée.

Sur ce, le maître d'hôtel annonça que le roi était servi, et le roi, offrant le bras à Mme la dauphine, le duc d'Orléans à la duchesse d'Angoulême, le duc de Chartres à la duchesse de Berry, on passa dans la salle à manger. (*A continuer.*)

Decedee hier, à 6 heures du soir, à l'âge de 14 mois, EUGENIE MARGUERITE, fille de THEODULE FAMOT et de ANNAITE ST-ALEXANDRE. Les amis et connaissances des deux familles sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures et demie précises. Le convoi partira de la demeure de son pere, rue des Grands Hommes, No 209, entre St Ferdinand et Presse.

Decedee hier, à 8 heures et demie du matin, à l'âge de 32 ans, Mme TRINIDAD CALLEJAS, née Gomez. Les amis et connaissances des familles Gomez et de Castro sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, à 5 heures précises. Le convoi partira de la rue du Bayou, No 203, entre St Claude et Remparts.

Est decedee hier à 5 heures, P. M Dame ELOISE SAULET, à l'âge de 72 ans, les amis et connaissances de sa famille sont invités à assister à ses funerailles, qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi.

Le convoi partira de la chapelle obituaire, encoignure Remparts et Conti, où le corps sera exposé. De la part de sa famille.
Nlle Orleans, le 23 juin, 1855.

Les Vers.

La saison, dans laquelle nous nous trouvons est celle où les vers font le plus de ravages parmi les enfants, les propriétaires du vermifuge McLane appellent l'attention des familles sur les vertus de ce remède. On le doit à un médecin distingué de la Virginie qui, après l'avoir longtemps employé pour sa propre clientèle, l'a offert au public. Le vermifuge coûte peu et [illegible] aujourd'hui que c'est le meilleur vermifuge qui ait jamais été offert au public.

A vendre par
SCOVIL & MEAD, no 111, rue de Chartres.
Agence générale pour la vente en gros dans le Sud. On peut leur transmettre les ordres. A vendre également par tous les droguistes. 23juin—6t

Aux meres!

J'appelle respectueusement l'attention des parents, mais particulièrement des mères, sur le fait que dans les cas de plaies vives, brûlures, le véritable EXTRACTOR DE DALLEY soulage immédiatement, empêche les ampoules sans laisser de CICATRICE.

Combien de fois les enfants ne se coupent-ils pas, ne se blessent ou ne se brûlent ils pas, et il est inutile de dire combien de souffrances on pourrait prévenir dans une famille en ayant toujours une boîte du "GENUINE PAINE EXTRACTOR DE DALLEY."

A vendre, à la Nouvelle-Orléans en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co,
No 151 rue de Chartres
Agent général pour le Sud. 1e juin—6

L'estomac prépare les éléments de la vie et du sang et si cet organe fonctionne faiblement et imparfaitement, la maladie foie en est le résultat inévitable. Dès que se manifestent des symptômes quelconques de cette maladie, il faut en conclure aussitôt que les organes de la digestion ne sont pas en bon état. La première chose à faire est de prendre un remède qui agisse directement sur l'estomac, le principal organe du système de l'homme. Ce remède, c'est celui que nous pouvons recommander, ce sont les Amers Allemands du Dr Hoofland, préparés par le Dr C. M. Jackson, de Philadelphie. Les Amers aident la digestion, enrichit le sang et donne de la régularité à l'estomac. Voir l'annonce. 6juin—3ps.

LE Dr COHEN traitera exclusivement les PARALYTIQUES. Il prie les personnes qui sont atteintes de paralysie de s'adresser à lui (pour le moment) à la pharmacie de M. J. M. DELAVALLADO, rue Saint Charles, encoignure Commercial Place. 23juin

Trouvé.

Une petite chienne à rat a été trouvée. Le propriétaire est prié de venir la réclamer au No 302 rue de Chartres. 21jn—11

ECAILLE—Un lot d'écaille de Honduras, de première qualité, à vendre par
23jn J. Y. DE EGANA.

ON demande pour la campagne une dame pouvant enseigner le français et donner des leçons de piano.
S'adresser au bureau du journal. 23jn—8f

AMANDES douces sans coque—40 boites, à vendre par VALLS & SAMBOLA,
23jn 23, Tchoupitoulas

BRODERIES, DENTELLES, &c, &c.
Magasin à bon marché
DE HARBY,
185 RUE DU CAMP 185

VALENCIENNES et dentelles fil, riches,
Cols jaconats français brodé;
Chemisettes et cols de mousseline suisse superfine;
Collerettes valencienne et dentelle fil;
Manchettes valencienne et dentelle fil;
Bandes et entre-deux mousseline suisse et jaconat;
Mouchoirs batiste fil, riches, brodés;
Jupons brodés, chemises toile, corsets français, &c.
EGALEMENT:
Mantelets dentelle fil noire, à $5 à $9.
Et quelques unes de ces
Robes argandy riches, à volants à $3 50 la robe.
HORACE HARBY,
185, rue du Camp,
23jn Presqu'en face de l'église St-Patrick

GALERIE DAGUERREOTYPE
de MOISSENET,
No 1, rue du Camp, encoignure Canal.

LES personnes qui désireraient faire faire leur portrait au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET; elles pourront se convaincre alors par elles-mêmes de la valeur des daguerréotypes de cette maison. A l'aide d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des résultats que les autres artistes ont vainement recherchés jusqu'à le jour; la ressemblance parfaite, les teintes douces et vigoureuses et l'animation des traits. 23 déc

En magasin et à vendre par
VALLS & SAMBOLA,
No 23, Rue Tchoupitoulas,

CIGARES—950,000 cigares de la Havane des marques El Sol, Washington, Servantes, Intimidad, Nicotiana, Esquisita, &c, &c.

45 sacs cacao de Caracas, Maracaibo et Guayaquil.

7 boites et 6 tarils cigarettes de la Havane des marques Figaro, Mendoza, Nectar Cubano, Minerva, Sol et Dos Leones.
5 caisses confitures de la Havane.
190 caisses sucre de la Havane, blanc et jaune.
10 boites amandes amères écossées. 22jn

Dissolution de société.

LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison MARIN & LABARRE, est dissoute d'un commun accord à partir de ce jour.
E. D. MARIN,
J. LABARRE.
Nouvelle-Orléans, 21 juin 1855.
M. E. D. MARIN continuera le même genre d'affaires au No 6, rue Conti près Vieille-Levée.
24jn—3

VINS FINS DE CROIX—50 caisses Pape Clément 1844; 53 caisses Château Margaux 1844, 1846
35 caisses Chateau Bernum quarts et pintes,
15 do Leoville do do
15 do Pauillac Médoc,
104 do St Julien Médoc 1er cru.
25 do Chambertin grande et demi bouteilles,
25 do Chablis do do do
20 do Beaune do do do

Ainsi qu'un assortiment complet de vieux vins de Porto, Madère, Malaga, vieux cognac des meilleures marques, champagne, liqueurs extra superfines, bière d'Ecosse, porter de Londres, etc, etc.
A vendre pour clôre une consignation, par
HENRY VALETON,
22jn 90 St Louis.

ASPERGES—600 boites asperges nouvelles de Lubeck et St Louis, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
22 juin encoignure Royale et Conti

JAMBONS de Westphalie—200 jambons de Westphalie, nouveaux, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
22 juin encoignure Royale et Conti

ATTENTION.

L'attention du commerce est appellée sur la vente de marchandises sèches étrangères et du pays, par Vincent et Co, à leur magasin d'encan, No 25, rue de la Douane. Voir l'annonce.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

7 juillet—Quatre terrains et des batisses, rue Live Oak, entre 3me et 4me, dans la succession de D. D. Van Court.

7 juillet—Quatre terrains et des batisses, rue Live Oak, entre 3me et 4me rues.

14 juillet—Trois terrains, à l'encoignure Liberté et Thalie—Quatre terrains dans les rues Erato, Liberté, dans la succession de Rufus de Kilgore—Terrains dans la rue Forstall, entre Rousseau et Fulton, dans la succession de James Colligan.

Pour plus amples détails voir les annonces.

HOTEL WASHINGTON, AU LAC.
Grands Concerts d'été,
PAR LEHMANN.
Les Mardis, Jeudis et Samedis de chaque semaine.
Prix d'admission..........25 cents.
On commencera à 7 heures précises. 9 jn

5me GRAND CONCERT.
Jardin Tivoli—Promenade Carondelet
Lundi, 25 juin 1855.
PROGRAMME:
1re PARTIE.
1—Grande Marche pour musique militaire, par Walch;
2—Galop, motif de l'opéra de la Favorite" pour musique militaire par Donizetti.
3—Woronzy Waltz, pour musique militaire, par Labitzky;
4—Les temps anciens et nouveaux, pot pourri pour instruments en cuivre, par Aveck.
2me PARTIE.
5—Ouverture pour des instruments en cuivre, par Adam;
6—Festival de Tivoli, valse pour instruments en cordes, par Bertomardt.
AIR ET VARIATIONS POUR VIOLON, composés par Bériot et exécutés par Buchholz.
A la demande générale "**Sakinka**," grande polka, sur des motifs de l'opéra de *l'Etoile du Nord*, par LEHMANN.
Prix d'entrée:—25 cts pour les messieurs. Les dames ne payeront rien.
Le concert commencera à 8 heures du soir.
23jn—2f

Consulat de Belgique.

LE soussigné désirerait recevoir des renseignements sur le sort d'un nommé Jean Baptiste Chair, de la commune de Chassepierre, Belgique, et arrivé à la Nouvelle Orléans en novembre 1854.
H. MEUGENS, consul de Belgique,
21 jn—10f 31, rue de la Commune

Hospice Milne pour les Garçons.

CETTE Institution est ouverte pour l'admission des orphelins.
S'adresser à A. D. DORIOCOURT, 58, Toulouse. W. C. C. CLAIBORNE. C. CUVELLIER, Passage de la Bourse.
2juin—1m

Un lot d'excellents
LIVRES EN BLANC, &c.,
Au prix coutant.
No 14, Rue du Camp 15 juin 1855

LE soussigné, ayant l'intention de se consacrer à la papeterie exclusivement à la Bourse, offre en vente son stock de **livres en blanc** et de **fournitures de bureau au prix coutant**, en gros ou en détail.

Ceux qui ont l'intention d'ouvrir de nouveaux livres de compte trouveront à acheter à bon marché et pour les marchands de la ville et de la campagne, de grands avantages pour remplir les ordres et faire leur approvisionnement.
B. M. NORMAN, Libraire et marchand de fournitures de bureau,
21juin—1m—v&c No 14, rue du Camp.

CONFISERIE A VENDRE.
Pour cause de maladie.

LE propriétaire étant malade depuis longtemps, et ne pouvant veiller à ses affaires, offre en vente un bel établissement de confiserie, avec les accessoires et tout ce qu'il faut à l'état de sa maison, une belle clientèle et de bons bénéfices. Les conditions seront très avantageuses. S'adresser sur les lieux, **coin Bayou et Tremé.** 21 juin—15

A LOUER.

UNE NOURRICE garantie saine. S'adresser chez M. J. R. Gautier, rue Tremé, entre Dumaine et St Philippe. 23jn—3t

LE Dr THIERY a l'honneur de prévenir ses clients qu'il a transféré son domicile, rue Royale [illegible] 14 juin—12

AVIS.

JOHN B. FIGNIOLO s'étant retiré de la maison J. FIGNIOLA & Co, composée jusqu'ici de MM. F. Mascuo, W. & G. Sciaporri et lui, annonce au public qu'il continue le même genre d'affaires (**marchand de fruits en gros**) à son magasin, No [illegible] où il sollicite le patronage de ses amis et de ses anciens clients.

Il a constamment en magasin des **chargements de fruits nouveaux** qu'il reçoit par les steamers et les navires venant de la Havane, de Honduras, &c.

Il a de plus des fruits assortis, aux fateaux, steamers, navires, &c, avec soin, promptitude et à bon marché. J. A. FIGNIOLO,
19 juin—1m

MME GEORGE prévient le public qu'ayant une grande quantité de chambres très-propres, elle se charge de les louer à bas prix avec ou sans pension.

Pension et chambre au mois.......... $
Pour les déjeuners seuls.......... $
Pour les dîners seuls.......... 12

Elle se charge de faire porter les repas en ville. Mme George profite de cette occasion pour prévenir le public que le jour de l'incendie qui a eu lieu près de chez elle, elle a perdu plusieurs objets de valeur, entre autres un mantelet noir et dentelle tressé; Une récompense libérale sera donnée à quiconque le rapportera chez elle, au No [illegible] VERANDAH, rue Conti No 26.

A VENDRE

UNE jeune mulâtresse âgée de 22 ans, parfaite blanchisseuse en fin et couturière, un peu cuisinière, excellente domestique de maison, femme de chambre, parfaitement garantie et bien élevée, et ses trois petits par la loi, très demandée avec tous ses rapports.
S'adresser rue de la Douane, encoignure Bourbon No 9. 22jn

SAVON—En débarquement du navire Unicorn de Boston—200 caisses de la marque de Winchester et à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
21jn 13 & 15 rue St Louis

EN magasin et à vendre par les soussignés:
20 fromages de Gruyère,
25 caisses fromage tête de Maure,
10 do petits pois au naturel,
10 do champignons do
100 do capres, cornichons et olives,
25 do olives farcies et anchois à l'huile,
5 do thon mariné
25 do sardines Redel en 1/4 et 1/2 boites,
20 sacs amandes en coque tendre,
25 caisses raisins layers.
LANATA, GANDOLLO & Co,
21jn 9 et 10 Jefferson.

15 piastres de récompense

Parti marron le 22 mai dernier le nègre GEORGE WALL, âgé d'environ 35 ans, parlant anglais seulement, haute de 5 pieds 6 pouces, fortement constitué, marche gênée, ayant de très bleus sur la peau de la figure, appartenant autrefois à la succession de Harry H. [illegible] La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera dans une des geôles de la ville et en donnera avis au soussigné.
CLEMIRE GARIDEL,
Paroisse Jefferson.
21juin—15 ou à M. ANATOLE BLANCHE, en ville.

PILULES DECONSTITANTES Dr. LOREL—100 boîtes pilules déconstipantes, non purgatives, de Bore.
Dépôt unique chez LION & PINSARD,
21jn 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville

BENZINE—BENZINE—BENZINE—100 flacons benzine Collas, nouvelle essence pour enlever sur même, et sans laisser aucune odeur, toutes les taches de cire et de graisse de toutes espèces, sur les étoffes de toute sorte, et principalement pour nettoyer les gants de peau.
Dépôt chez LION & PINSARD,
21jn 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville

TEINTURE D'ARNICA—200 boites teinture d'arnica de Suisse, préparée avec la plante fraîche, on l'emploie avec un succès assuré dans les cas suivants: contusions, coups, egratignures, blessures, piqûres, coupures, maux de tête, courbatures, &c.
En vente chez LION & PINSARD,
21jn 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville

ROB—ROB—ROB—200 bouteilles véritable Rob végétal de Boyveau Laffecteur, par Giraudeau de St Gervais.
En vente chez LION & PINSARD,
21jn 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville

CHANDELLES—500 caisses chandelles de l'Etoile, manufacture de Proctor & Gamble Star, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
8 juin 33, rue Tchoupitoulas

WHISKEY—500 barils et demi barils whiskey rectifié, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
8 juin 33, rue Tchoupitoulas

AMIDON—500 caisses à une perle, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
8 juin 33, rue Tchoupitoulas

ALCOOL—50 barils, de Fletcher, à 92 pour cent, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
8 juin 33, rue Tchoupitoulas

JAMBONS—150 boucauts jambons passés au sucre, des meilleures marques, à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co,
8 juin 33, rue Tchoupitoulas

HUILE DE GRAISSE—100 barils du choix, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
8 juin 33, rue Tchoupitoulas

SAVON—300 caisses savon de Garde, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
8 juin 33, rue Tchoupitoulas

PETARDS—1200 caisses petards de Canton, à vendre par BERNARD TURPIN,
20 juin No 47, rue des Magasins

GUANO phosphaté—100 barils de cet excellent engrais, à vendre par D C LOWBER,
19 juin No 37, rue Poydras

HUILE de lin—cuite et commune par la fabrique de noir animal de la Nouvelle Orléans—S'adresser à D C LOWBER,
juin No 37, rue Poydras

EN CONSIGNATION, à vendre par les soussignés—14 caisses mousseline à carreaux et à raies.
RICHARD, ALDIGE & Co.

PIPES—1000 caisses pipes en terre, à vendre par C T BUDDECKE & Co,
18 jn 100, rue Tchoupitoulas

PANIERS de provision—1000 jeux, 4 paniers chacun, à vendre par C T BUDDECKE & Co,
18 jn 100, rue Tchoupitoulas

WHISKEY—50 barils vieux Monongahela et de Seigle, à vendre par C T BUDDECKE & Co,
18 jn 100, rue Tchoupitoulas

BEURRE du mois de mai—50 frequins beurre du mois de mai, en magasin et à vendre par
C T BUDDECKE & Co,
18 jn 100, rue Tchoupitoulas

Machines à vapeur Complets, avec ou sans bouilloires.

LES soussignés, agents de MM. J. D. C. Carpenter & Co, de Springfield (Mass.) sollicitent des ordres pour leurs machines à vapeur de la force de 4 à 60 chevaux.

Elles sont stationnaires ou portatives.

Les prix sont modérés et leur supériorité est reconnue par MM. Ames & Co, de Chicopee, qui ont donné un certificat d'entière satisfaction.

Des ordres seront aussi reçus pour des moulins à scie circulaire, &c.
TH BAILLY BLANCHARD & Co,
15 jn 27, Vieille Levée

CIGARETTES—Un bel assortiment des marques suivantes: Espanola, Miraflores, Mme officinas &c. en magasin et à vendre par
9 mai MORENO FRERES, 34 Vieille Levée

Avis.

LE soussigné, désirant se retirer des affaires, offre à vendre son stock de marchandises et tout son matériel de distillation.

Il profite de cette occasion pour prier les personnes à qui il doit de présenter leur réclamation et celles qui lui doivent, de venir régler leur compte sans retard. F. ROUMIEU,
2 mai No 45 rue Vieille Levée

A LOUER OU A VENDRE.

Le bateau à vapeur TRENTON, solidement construit et tirant peu d'eau, est à louer ou à vendre. Pour plus amples détails, s'adresser à
HALL, RODD & PUTNAM,
6 juin No 4, Front Levée

EN débarquement du navire Olomoco, de Bordeaux—40 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par ANT. GIRAUD,
21mai 44, Vieille Levée

CANDIDATS.

Présidence de la Cour Suprême.

Nous sommes autorisés à annoncer que JOHN K. ELGEE, en réponse à l'appel qui lui a été adressé, a consenti, s'il est élu à remplir le poste de président de la Cour Suprême.

Les amis de ZENON LABAUVE, de la paroisse Iberville, le présentent comme candidat au siége de **Juge Associé de la Cour Suprême** pour le Second District Judiciaire. Les lumières et l'expérience de ce civilien distingué le recommandent aux suffrages des populations de son District.

Le district se compose de cette partie de la ville située au dessus de la ligne qui s'étend le long de la rue Julie jusqu'au canal de la Nouvelle Orléans, de ce canal jusqu'au Lac, et des paroisses Jefferson, St-Jean Baptiste, St Charles, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest Baton Rouge et Iberville. L'élection a lieu le 25 juin 1855

Nous sommes autorisés à annoncer que l'Hon. **THOMAS H. LEWIS**, des Opelousas, est candidat à la place de Juge Président de la Cour Suprême. L'élection a lieu le 25 du courant. 13n

Veuillez annoncer que M. J. N. LEA est candidat à la place de juge associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District Judiciaire, se composant de cette partie de la ville située au dessus de la ligne qui s'étend le long de la rue Julie jusqu'au canal de la Nouvelle Orléans, de ce canal jusqu'au Lac, et des paroisses de Jefferson, St-Jean Baptiste, St-Charles, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest Bâton Rouge et Iberville. L'élection a lieu le 25 juin 1855

Nous sommes autorisés à annoncer que l'Hon. **THOMAS J. COOLEY**, est candidat au siége JUGE ASSOCIE de la Cour Suprême, vacante par suite de la démission de l'Hon. Mr. Ogden. L'élection a lieu le 25 du courant.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. CHARLES E. GRENEAUX, titulaire actuel, est candidat pour la place de Trésorier de l'Etat, sujet à la nomination de la convention démocratique.

Juge-Président de la Cour Suprême.

Les soussignés, membres du Barreau de la Nouvelle Orléans, ont appris avec plaisir que l'honorable EDWIN T. MERRICK, de la paroisse d'Est Feliciana, actuellement juge président du Septième District Judiciaire, consent à se laisser porter candidat à la place de juge président de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane, vacante par suite de la démission de l'honorable Thomas Slidell.

M. Merrick est un des avocats les plus distingués de l'Etat, ses connaissances et ses qualités le rendent dignes, sous tous les rapports, d'occuper la place de juge président.

Wm H Foster,	J M Sincey,
John Culbertson,	T Wharton Collens,
W J A Rogers,	J Livingston,
E H Durell,	J Bermudez,
L. Duvigneaud,	W O Denegre,
Ogden Dorsey,	E F Ardrey,
W R Koontz,	Charles Janin,
Alfred Phillips,	J Tissot,
E S Oliver,	J M Duchammer,
Jesse Gummere,	R T Duncan,
H Fernandeaux,	Edwin C Mix,
J Q A Fellows,	C M Bradford,
C V Jane,	J S Bryon,
G W Marr,	F Perin,
M A Foote,	Jno Jay Lane,
E H Browne,	W R May,
E T Parker,	Geo W Hulme,
H E Johnson,	J Lavergne,
James D Augustin,	L Chervel,
S L Woolridge,	O Dossé,
C T Larn,	A Devall,
C B Penrose,	T B Hall,
J J M[illegible]	A J Villeré,

13jn—v et camp

Opelousas, 5 juin 1855.

A M. Thomas H. Lewis.

Cher Monsieur—La vacance occasionnée par la démission de l'Hon. Thos. Slidell, juge président de la Cour Suprême engage les soussignés, membres du barreau et citoyens de votre paroisse à vous présenter aux votants de l'Etat comme un avocat dont les lumières, l'expérience et l'habileté, comme [illegible] digne d'occuper le poste de juge président. Sachant que vous ne voudriez pas aller au-devant d'une place, nous vous demandons respectueusement la permission d'annoncer au peuple de la Louisiane que si vous étiez nommé à l'élection du 25 courant, vous accepteriez la place.
Nous sommes, &c.

Valère Roy,	Francis Collom,
Edmond G. Dupré,	Cyrus Thompson,
P. Blanche Hebrard,	Théodore S. Robin,
S. B. Harman	A. Dejean,
E. C. Devaurets,	Jas M Moore,
John McDonald,	Jas M Porter,
Ev. Dejean,	John P Hudson,
Albert Gautier,	Thomas C. Anderson,
J. H. Lewis, M. D.	F B Jackson,
Aug. Lucas de Baillon,	E N Cullom,
Freeman Barr,	Louis A West, M D,
Henry S Dubbar,	Thos M. Anderson.

OPELOUSAS, 5 juin 1855.

Messieurs—J'accuse réception de votre lettre m'offrant de me présenter aux citoyens de l'Etat comme candidat à la place de Juge-président de la Cour Suprême.

Les termes flatteurs dans lesquels la proposition m'est faite, me touchent d'autant plus qu'elle vient d'amis et de voisins qui me connaissent, comme le même et sa et de, depuis nombre d'années.

Etant d'opinion que la place dans un gouvernement le notre, un citoyen ne doit ni chercher ni refuser les emplois, je déclare que si je suis élu par la majorité j'occuperai la place et essayerai d'en remplir les devoirs de mon mieux.

Veuillez recevoir l'expression de ma sincère reconnaissance pour la marque de confiance que vous me donnez.

Je suis votre concitoyen.
THOS H. LEWIS.

A MM. Valere Roy, Edmond Dupré, Francis Collom et autres.

CORRESPONDANCE.

Clinton, Lne, 26 mai 1855.

A l'hon. E. T. Merrick, Greensburg, Lne.

Cher Monsieur,—Les soussignés, membres du barreau, ayant appris que l'on, [illegible] Juge de la Cour Suprême de cet Etat, avait donné sa démission, et nous voyant aucune objection contre la [illegible] poste important, et demandent la permission de vous présenter au peuple.

John M. Roberts,	Pond & Dunn,	R W Bowman,
Jno Kilbourne,	E P Bell,	J. C. Wilson,
J M Carter,	D C Hardee,	A W Dyer,
J O Fugua,	J Brunot,	Andrew J Allison
	M M Smith,	

Clinton, Lne, 30 mai 1855.

A MM. John M. Roberts, D. C. Hardee, M. M. Smith, et autres.

Messieurs—J'ai reçu, depuis mon retour du Huitième District, votre lettre dans laquelle vous me demandez de me porter candidat à la place de juge président, devenue vacante par la démission de l'hon. Thomas Slidell. Je vous prie d'agréer mes sincères remerciements pour cette marque de confiance.

Je consens à ce que mon nom soit soumis au peuple pour la place de Juge Président de la Cour Suprême. Je suis, &c.,
9 juin—v&c E. T. MERRICK

Académie d'écriture et de tenue des livres de Dolbear,
106..........rue du Canal..........106

Le but de cet établissement est de rendre les jeunes gens [illegible] Des nouveaux élèves commencent cette semaine. [illegible] dans une mauvaise écriture et une écriture quelconque facilement la tenue des livres. Quelques leçons suffisent à une personne [illegible] écriture la moins élégante. La tenue des livres s'apprend facilement quand on est bien enseigné.

Il y a des classes particulières exclusivement pour les dames et une classe particulière pour les enfans.
RUFUS DOLBEAR,
No 106 rue du Canal

54, Rue de Chartres. 54
LIQUIDATION.

MME Vve BERNY voulant liquider les affaires de la Société Becker Fryer et Co, offre toutes ses marchandises à un prix très réduit.

Les ventes étant au dessous du prix coutant, seront faites au comptant. 1ejuin

PHOTOGRAPHIE.

REÇU par le navire Guttemberg, du Havre—Articles divers pour la Photographie.

Tous ces produits sont d'une qualité supérieure, leur pureté ne laisse rien à désirer. A vendre à des prix modérés par
EDOUARD GUILLOT,
18n 148 rue Royale, entre Toulouse et St-Louis

PLANTATION A VENDRE.

Une excellente plantation sucrière située sur le fleuve Mississipi, à une distance convenable de la Nouvelle-Orléans, ainsi que ses esclaves, les animaux et les instruments aratoires qui s'y trouvent. Pour plus amples détails, s'adresser à
A. GRAIGHE,
Avocat, Passage de la Bourse,
ou à EDW. PILSBURY,
16juin—1m No 6, rue Bienville

LA société commerciale qui existait entre P. Lobit, A. B. Charpantier, et P. J. Pavy en commandum, est terminée ce jour par limitation de contrat. Les soussignés continuent seuls les affaires sous l'ancienne raison "LOBIT & CHARPANTIER", après acte passé ce jour devant A. Chiapella, notaire.

Théodore Dromel est intéressé dans notre maison.
LOBIT & CHARPANTIER,
Nouvelle Orléans, le 1 juin 1855 2 juin—1m

Avis aux consommateurs de Gaz.

AYANT obtenu une licence de la Compagnie du gaz pour le posage des tuyaux et des appareils dans la ville de la Nlle Orléans, nous annonçons à nos amis et au public en général que nous entreprenons les réparations de tuyaux et d'appareils, et qu'ayant ordonné une grande quantité de lustres, pendants, bras, &c., de tous genres nous serons bientôt à même d'en poser partout où l'on pourrait le désirer et ce à des prix tellement modérés que le coût d'installation ne sera plus un obstacle à ce mode d'éclairage. B. NAUTRE & Co.,
6jn—1m No 25, rue Condé

Lingerie et Broderies.
Mmes SIMONIN & TOURNERI,
65, rue de Chartres,

INFORMENT respectueusement leur clientèle de la ville et de la campagne, ainsi que les dames en général, qu'ayant donné des ordres en France pour renouveller leur stock, elles vendront au prix des factures, l'assortiment riche et varié en lingerie et broderies des meilleurs ateliers de Paris et Nanci que contient leur magasin.

Nota—Elles informent par la même occasion qu'à dater du 15 courant, elles auront un dépôt de corsets parfaitement confectionnés, à des prix très modérés.
6 juin—6

AVISO.

El Dor. D. J. PARDO, de la escuela de Madrid, acaba de llegar de la Habana en donde ha permanecido algunos años, y ha fijado su residencia en la calle de San Pedro No 57, entre Chartres y Real, en donde recibirá consultas y avisos, encargandose de practicar toda clase de operaciones. En las enfermedades de los OJOS y de la URETRA à que con especialidad se ha dedicado, obtiene diariamente sorprendentes curaciones por un metodo sencillo, pero seguro, y nada molesto para los pacientes. 5 junio—1m

AVIS.

LE Dr D. J. PARDO, de l'Ecole de Madrid, vient d'arriver de la Havane où il a pratiqué quelques années, et s'est fixé au No 57, rue St-Pierre, entre Chartres et Royale, où il donnera des consultations et se chargera des opérations de tout genre. Il obtient, tous les jours, dans le traitement des maladies des YEUX et de l'URETRE, (sa spécialité,) des cures à l'aide d'une méthode simple mais certaine et sans faire souffrir le malade. 5juin—1m

A LOUER.

Par mois ou à bail, la propriété connue sous le nom de PAVILION GARDEN, située à McDonoghville, à une petite distance du ferry de la rue du Canal. C'est un bel emplacement pour un jardin public, et on pourrait le mettre en état en peu de temps. On recevra les demandes écrites, au bureau des commissaires et des agents de la succession McDonogh, No 82 rue du Camp. 15jn—6f

PROVISIONS:—
800 barils porc mess M. O. prime et reins,
300 do bœuf en grands et demi barils,
100 do Whiskey "Andrews extra"
40 boucauts épaules, jambons et plats-côtés fum
50 tierçons célèbre marque de Duffield et autres
80 barils farine extra et superfine, à vendre à des prix modérés par WHITE & DUPEIRE,
19 mai 36 et 37, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—1,700,000 cigares d'importation directe, comprenant toutes les dimensions et les marques les plus célèbres, à vendre par BORNIO & FRERE,
12mai 34, rue Gravier

AVIS D'ELECTION
POUR JUGE PRESIDENT de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane et pour Juge Associé de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane pour le Deuxième District Suprême Judiciaire.

EN vertu de deux writs d'élection, distincts, datés du 16 mai 1855, à moi adressés par Son Excellence P. O. Hébert, gouverneur de l'Etat de la Louisiane les électeurs qualifiés de la ville et paroisse d'Orléans (comprenant le Quatrième District de la dite ville de la Nlle Orléans), sont par le présent notifiés qu'une ELECTION sera tenue le LUNDI 25 de juin 1855, à l'effet d'élire un Juge Président de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane pour remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'honorable Thomas Slidell, et un Juge Associé pour le deuxième District Judiciaire Suprême pour remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'honorable A. N. Ogden. Ledit Deuxième District (autant que la paroisse d'Orléans s'étend) est composé de cette portion de la ville de la Nlle-Orléans, qui est située au dessus de la ligne qui s'étend le long de la rue Julie jusqu'à l'endroit où la dite ligne touche au Nouveau Canal, et de là jusqu'au Lac.

Le scrutin sera ouvert le jour susdit depuis neuf heures du matin jusqu'aux heures de l'après midi, aux precincts qui seront désignés et sous la surveillance de commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle Orléans, et par le Jury de Police pour cette portion de la Paroisse d'Orléans sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Cette élection devra être conduite et les retours par duplicata devront être transmis au soussigné, conformément à la loi.

Bureau du sherif de la paroisse d'Orléans, le 21 mai 1855. MANDEVILLE MARIGNY,
22 mai Shérif de la paroisse d'Orléans

LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général que son départ pour France est positivement fixé pour le 20 du courant. Il invite les personnes qui voudront bien lui confier des ordres à s'adresser à son magasin, encoignure Saint Charles et Commune. L'exactitude et le plus grand soin seront apportés pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
Nouvelle Orléans, 8 juin 1855.
J. DECOURNAU.

P. S.—M. Edouard Ducournau reste comme par le passé chargé de ma procuration, par acte passé par-devant A. Chiapella, notaire, le 3 mai 1849.
11 juin—12f J. DUCOURNAU.

AVIS.

LES créanciers de De La Croix et Co, sont priés de venir recevoir au bureau du soussigné le dividende résultant de la liquidation des affaires de la dite maison.
EUG ROCHEREAU,
agent des créanciers.
13 n—1m rue St Louis No 17 & 19.

Provisions pour plantations, familles et navires.

PORC—100 barils porc mess prime, reins M. O.
BŒUF—50 barils bœuf mess et prime, en barils et demi-barils, à la convenance des acheteurs,
JAMBONS—20 tierçons jambons extra passés au sucre,
BACON—15 boucauts épaules, jambons et plats côtés,
GRAISSE—100 barils, tierçons et barillets de graisse de choix,
WHISKEY, FARINE, MAQUEREAUX—Constamment en magasin, au No [illegible] de la Louisiane.
E. FAZENDE & FILS.

$50 de Récompense.

PARTI marron, il y a environ deux semaines, le nègre **John Banket** ; il est âgé de 35 ans, est rouge et très noir beaucoup en noir, il a 5 pieds 6 pouces [illegible] Baltimore [illegible] Cinquante piastres de récompense seront données à quiconque le logera dans la prison de paroisse de cette ville ou le ramènera chez son maître.
FRANÇOIS CORNU,
13jn—15j Au Détour des Anglais, Plaquemines

EN débarquement—100 caisses St Julien,
100 caisses absinthe Yersin & Lecoultre,
40 do kirsch V & I
4 do peaux de veau;
100 paniers champagne marque Archer
50 do do cordon bleu,
150 do do cordon vert,
10 caisses champagne, demi bouteilles, à vendre par SOSTHENE THOMAS,
6juin No 9 rue Gravier

J. VINCENT,
LEFEVRE & Co, successeurs.
Salons de Cremes à la glace.

LA maison J. Vincent tenue depuis deux ans par ses successeurs Lefevre & Co a transféré son établissement à l'encoignure des rues
St Pierre et Royale,
Un **Salon de Cremes à la glace et de rafraichissemens** dans le genre de [illegible]
Canal et Carondelet.

[illegible]

Avis de Société.

NOUS avons associé à nos affaires M. EDOUARD [illegible] La raison sociale sera dorénavant JACOB & DABOVAL,
Nos 45 & 47, Vieille Levée

SIROPS ASSORTIS—Un assortiment complet de sirops [illegible] A vendre à des prix modérés par HENRY VALETON, 90, rue St-Louis

TABACS—[illegible] J M CABALLERO,
Vieille Levée, entre St Louis et Conti

CIGARES de la Havane d'importation directe—[illegible] J M CABALLERO, 26 Vieille Levée

Parfumerie fine de Paris!

LE soussigné vient de recevoir [illegible] de la parfumerie fine de Paris, reçue par la voie de New-York et comprenant:
Savons de toilette, huiles et pommades,
Cosmétiques, eau de Cologne et de Lavande,
Vinaigres de toilette,
Eaux et poudres dentifrices,
Poudre de riz parfumée,
Essences pour mouchoirs
Eau athénienne, savon de Guerlain,
Eau de verveine, de la Farina, de Leistner;
23mai ADO THEBLACHE, 69, rue Royale

AVENDRE en débarquement du navire Adams, de Bordeaux,
30 barriques vin pour famille,
9 1/2 barriques vin fine,
25 caisses vin rouge.
A vendre par E. LECHAMPS
rue St Louis, No 21.

DEMANDE

ON demande pour une petite famille, une négresse sachant laver, cuire, et repasser. S'adresser [illegible]

H. Clostermann & Co.,
SUCCESSEURS DE E. TATOUT & Co,
44, rue de Chartres,

ONT reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord:
Peignes en écaille découpés, buffle et façon,
Dentelles buffle écaille et imitation,
Foulards assortis,
Mouchoirs batiste brodés et clair,
Rubans satin couleur et taffetas noir, No 1,12,
Bandes de toutes longueurs,
Couteaux, ciseaux et rasoirs suédois;
Aiguilles assorties de Warren,
Ainsi qu'une infinité d'articles qu'ils vendront au plus bas prix de la place.
H. CLOSTERMANN & Co.
24 mai 44, rue de Chartres

Montres, Bijoux, &c, &c.
No 6, rue de Chartres,
F. McHANUS,

OFFRE, à ce magasin, un bel assortiment de Montres, Bijoux, &c, qui, ayant été achetés à l'encan, seront vendus à bas prix pour le comptant. Venez voir.

Il répare les montres et les bijoux et remonte les diamants.

S'étant assuré les services de M. Jos. Feytel pour les montres, toutes les réparations seront promptement garanties.

M. Wm SALOMON annonce à ses amis qu'il a le trouveront à cet établissement. 24mai

Modicité de prix.
Exactitude et célérité dans le service.
ABONNEMENTS
Aux journaux de Paris, par voie d'Angleterre
Prix payables ici, frais de poste compris:
JOURNAUX.

Journal des Débats, l'Univers, l'Union et le Droit,	$30 00
L'Independance Belge et la Gazette des Tribunaux,	28 00
La Gazette de France, l'Assemblée Nationale, le Siècle, la Presse, le Pays, la Patrie et le Constitutionnel,	25 00
Le Moniteur, le Mousquetaire et le Charivari,	24 00
L'Illustration,	12 00
Le Journal des Economistes,	9 00
Petit Courrier des Dames et Modes Parisiennes,	8 00
Journal des Tailleurs,	7 00
Journal pour rire et France élégante,	5 00
Conseiller des Dames et Journal des Demoiselles,	3 50
Conseiller des Enfants,	3 00
REVUES:	
Revue des Deux Mondes, Revue Britannique,	16 00
Revue Contemporaine, Revue de Paris,	14 00

Abonnements aux Journaux de Médecine, &c. &c. &c. A. PAYA & Co.
Agents du Courrier des Etats-Unis, du Progrès, de la Revue de l'Ouest, &c,
4 juin 56 rue de Chartres

EN débarquement du navire Olomoco, de Bordeaux:
20 barriques bon vin ordinaire;
10 demi barils vin blanc supérieur;
100 caisses vin rouge.
A vendre par O. VALETON & Co,
19 mai No 25, rue Tchoupitoulas

A VENDRE.

Le bail du magasin No 45, rue Vieille Levée, depuis le 1er juillet jusqu'au 1er octobre prochain. S'adresser à F. ROUMIEU,
5 juin No 45 rue Vieille Levée

Vente d'un fonds de magasin de Marchandises sèches, pour cause de départ.

MC. Castaing encoignure Bourbon et St Philippe offre de vendre le fonds de son magasin, avec les installations &c. &c. Le tout en parfait état. S'adresser sur les lieux. 24 mars

WHISKEY—En débarquement du steamboat Landis, venant de Cincinnati, 148 barils Pike's Magnolia whiskey, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
13 et 15, rue St-Louis

$50 de récompense.

S'EST absentée le 3 avril dernier, CATHERINE, mulatresse âgée de 31 ans, 4 1/2 pieds de haut, très puissante, cheveux noirs longs et bouclés, cou court, yeux ronds et noirs, sourcils épais et noirs, cils longs et noirs, figure grosse et ronde, bien connue en ville, ayant appartenu à M. PEPE, en premier, et F. SAMBOLA, ensuite; elle parle très bien le français, l'anglais et l'espagnol. La dite récompense sera payée à celui qui la ramènera au No 70, rue des Remparts à
12juin—15 H. LEGENDRE

Chemises françaises.

LE soussigné vient de recevoir, par le steamer Empire City, un assortiment complet de chemises françaises, qui lui permet maintenant de répondre à toutes les demandes. Son stock se compose de:
Chemises en toile de $40 à $80 la douzaine;
do devants en toile de $25 à $36 la douz.
do en jaconat imprimé;
do do blanc;
do devants toile imprimée;
Devants de chemises en toile;
Cols et poignets à la nouvelle mode, &c,
ADOLPHE BLACHE,
13jn 49, rue Royale

POMMES de terre—100 barils en débarquement de Boston, à vendre par WHITE & DUPEIRE,
12 mai 36 et 37, Vieille Levée

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

ARRANGEMENTS POUR L'ETE.

CONVOIS pour passagers, tous les jours, d'Alger au Passage de Lafourche et du Passage de Lafourche à Alger.

Départ d'Alger à 8 heures du matin, arrivée au Passage de Lafourche à 11 heures du matin.

Départ du Passage de Lafourche à 3 heures de l'après midi et arrivée à Alger à 6 heures du soir.

CONVOI SPECIAL.

Un convoi spécial partira d'Alger tous les samedis, à 4 heures de l'après-midi et reviendra lundi matin, partant du Passage à 7 heures du matin et arrivant à Alger à 10 heures du matin.

Prix [illegible]
Au Bayou des Allemands.......... $1 25
Au Passage de Lafourche.......... 2 50
A. B. SEGER, vice-président

P. & E. REILLY,
encoignure Canal et Royale,

DESIRANT écouler leur stock, offrent à partir de lundi, 11 courant, les articles ci-dessous:
150 ombrelles à $1 et 200 do à $2,
250 do brochées à $2 50,
Mantelets soie, couleur et noir à $6,
Mantelets et écharpes dentelles à $9,
150 pièces mousseline couleur à 5,
500 pièces percale blanche à 10 cents la yards,
200 pièces mousseline brochée pour rideaux et moustiquaires à $1 50,
150 courte-pointes en basin 10, 11 et 12/4 à $1 50, $2 et $2 50;
200 pièces batiste imprimée à 12 1/2 cents
100 robes barège à volants à $4,
150 pièces toile d'Irlande par 25 yardes à $6,
100 pièces toile imprimée à 10 cents
100 douzaines serviettes à bains, de [illegible] à $5 50.

AUSSI—Un grand assortiment de Broderies, lingeries et autres articles en proportion.
P & E. REILLY.
11 juin—7 encoignure Canal et Royale

PAPIERS PEINTS NOUVEAU
DELCROIX
108—Rue de Chartres—108,

VIENT de recevoir par les derniers arrivages [illegible] de papiers peints [illegible]

La maison DELCROIX profite de cette occasion pour annoncer [illegible]
DELCROIX, 108, rue de Chartres.

Apprenez l'anglais!!!

[illegible] Mr. NELSON, [illegible]

GRAND EXPRES
De la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

UN express qui partira tous les jours par le chemin de fer des Opelousas entre la Nlle Orléans et le Bayou Lafourche, et [illegible] express de Alger [illegible]

Les colis et paquets Express de Houden,
Pour Thibodaux, Houma, Terrebonne, la Baie de Berwick, Pattersonville, Centreville, Franklin et la Nouvelle Iberie, St Martinville, Washington et Opelousas.

Les espèces, les bijoux, les objets de valeur et toutes sortes de marchandises seront promptement transportés. [illegible]

Chaque Express est confié à des messagers [illegible]

[illegible] FRANKS & JONES, [illegible]

Magasin de Tapis.
27, RUE DE CHARTRES.

TAPIS—Assortiment complet [illegible]
TOILE CIREE pour parquets [illegible]
NATTES—[illegible]
STORES—[illegible]
A. BROUSSE, AL. [illegible]

LAGAY & LECANU,
36, rue de Chartres,
Importateurs de confections.

R[illegible]

P. A. HEBRARD.
118, rue du Canal, près Royale.

[illegible]

EN VENTE
CHEZ HEBERT, PAYA ET LELIEVRE

Etudes sur les bases de la science médicale,
PAR LE DR J. C. FAGET, DE LA NOUVELLE-ORLEANS

A VENDRE en magasin [illegible] BOYER FRERES, V. BENOIT & Co,

CHEMISES [illegible] LAGAY & LECANU,

MANTELETS [illegible] LAGAY & LECANU,

CHEMISES [illegible] LAGAY & LECANU,

REÇU par les derniers arrivages de New-York [illegible] LAGAY & LECANU,

CONFECTIONS d'été pour hommes [illegible] LAGAY & LECANU,

CHEMISES D'ENFANTS [illegible] LAGAY & LECANU,
31 mai 36, rue de Chartres

P. MALLARD, 67 RUE ROYALE,

A [illegible]

Il se charge de toutes sortes de travaux de menuiserie et tapisserie.

Il a encore en main quelques pièces de tapis [illegible]

Nattes, stores, galeries, pateres, [illegible]

Il se charge de l'enlèvement du nettoyage et de l'entretien des tapis pendant l'été, [illegible]

Véritable huile de COLZA sans succursale [illegible] toujours en magasin.

TARIF
Ou Droits d'Entrées.

UNE nouvelle édition, revue et corrigée, [illegible]

Liste des Taxes, Liste des Frais,
La valeur des Monnaies Etrangères,
Toutes les Nouvelles Lois,
Le Traité de Réciprocité,
Les Lois relatives aux Passagers,
Les Circulaires et les Tableaux émis par la Trésorerie [illegible]
30mai [illegible]

Dissolution de société.

LA Société existant sous le nom de A. Tamboury et Co, est dissoute de commun accord à partir du 26 courant.

M. A. Tamboury reste seul chargé de la liquidation et continue le même genre d'affaires.
A. TAMBOURY
LEON DUCOURNAU,
J. DUCOURNAU.
31mai

PORTER de première qualité [illegible] J. Y. DE EGANA,

SALSEPAREILLE—[illegible] J. Y. DE EGANA,
No 47, rue Bienville.

SEL—Reçu par la barque espagnole Perla, venant de Cadix, à vendre par
JUAN Y. DE EGANA
3mai No 47, rue Bienville.

VERMOUTH—[illegible] caisses Noilly & Co, en magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS,
19mai 9, rue Gravier

ABSINTHE ET KIRSCH de Yersin et Lecoultre—150 caisses, en débarquement du navire [illegible] et à vendre par SOSTHENE THOMAS, 9, rue Gravier.

FRUITS au jus—150 caisses assorties, [illegible] à vendre par DUNTZE & IKEN,
19 avril encoignure Conti et Royale

EN MAGASIN—40 barriques vin rouge St Julien bon ordinaire,
12 do vin blanc Haut Sauterne, qualité supér
40 barils do do do
60 caisses absinthe Edouard Pernod,
30 do kirsch do do
40 do absinthe Ct Berger,
6 do do blanche,
60 do vermouth de La Noilly,
40 paniers bouteilles vides, bordelaises,
15 do guignolet d'Angers,
100 caisses raisins Layers, en grande, demi et quart de caisses,
100 do vin un des marques Ch. Bernone, pape Clément,
40 do do du EJ. Laguerenne, 4e cru;
100 do vin rouge St Julien, ordinaire;
50 do vin blanc Haut Sauterne,
50 paniers huile Plagniol, grandes bouteilles,
25 caisses cerises à l'eau de vie,
25 do fruits assortis, pêches, abricots, prunes,
15 do vin du Rhin,
25 dames-jeannes vx. Cognac Otard Dupuis & Co,
5 quarts pipes Cognac, Brusquet, Triouche & Co, vin de Cincinnati, en barils et en caisses, vin de Madère et de Sherry, Port Wine, genièvre de Hollande, rhum de la Jamaïque, &c. &c. &c.
A vendre par J. B. CURIEN,
4 juin 23 rue Toulouse

INSTITUTION
DIRIGEE PAR M. ET Mme LEFOULLON,
Et fondée par eux en 1845.
Rue St-Claude entre Ursulines et Bayou.
EDUCATION LITTERAIRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

[illegible]

Bureau du Collecteur du Deuxième District de la Nlle-Orléans.
No 77, Passage de la Bourse.

[illegible]

Bureau des Commissaires et Agents de la succession generale de John McDonogh.

[illegible]

A LOUER—[illegible]

Journaux français.
Maison VOR. HEBERT & Cie,
Avis important

[illegible]

nouvelle et sensible réduction

[illegible]

Grande Réduction!

[illegible]

F. FAZENDE, L. F. FAZENDE
F. FAZENDE & FILS,
Marchands en gros et en détail de [illegible]
Et agents pour la vente de [illegible]
29.......Rue de la Vieille Levée.......29

Un assortiment général de

[illegible]

AVIS.

CAVELIER & MASSON [illegible] **rue Toulouse No. 30,** [illegible]

HOTEL DES CHENES VERTS,

[illegible]

Hotel des Chênes Verts

[illegible]

JOHN [illegible]

A VENDRE [illegible]

Vente à perte de Marchandises sèches.
Habitants et Marchands de la campagne, profitez [illegible]

REÇU par les navires [illegible] du Havre.
100 caisses Absinthe [illegible] Pernod.
50 paniers Champagne [illegible]
A vendre par J. B. CURIEN,
4 juin 23, rue Toulouse

ATTENDU par le navire [illegible] du Havre.
70 caisses Absinthe Yersin et Lecoultre.
[illegible] fromage de Limbourg
[illegible] véritable fromage de Gruyère.
A vendre par J. B. CURIEN,
4 juin [illegible]

AVIS AUX PATISSIERS—On demande de suite un bon patissier, ayant de bonnes recommandations. S'adresser à ANT GIRAUD,
11jn 44 Vieille Levée

CIGARETTES—24 caisses cigarettes de la Havane, plusieurs des meilleures marques, en magasin et à vendre par BORNIO & FRERE.
12mai 34, rue Gravier

POMMES de terre—100 barils pommes de terre creoles nouvelles, en bon état pour être embarquées.

ONIONS—100 barils oignons creoles nouveaux, en bon état pour être embarqués.

POMMES SECHES—150 barils pommes sèches au soleil.

FEVES BLANCHES—20 barils du Nord en magasin.

POIS de la Caroline—50 barils pois nouveaux de la Caroline du Sud

BEURRE du Nord de mai—quelques barillets de première qualité.

SAVON—Quelques caisses expressément pour les familles et les bateaux à vapeur, en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co,
20juin No 66, Tchoupitoulas.